

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Europa One

Catégorie d'action I (ISIN: LU1749995541/ WKN: CDF2EU)

Le fonds « Europa One » (le « Fonds ») est géré par Lyxor Funds Solutions S.A., 22, Boulevard Royal, L-2449, L-2449 Luxembourg (la « Société de gestion »), filiale à 100% de Lyxor International Asset Management S.A.S..

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds est géré activement et ne fait pas référence à un indice de référence. Le Fonds a pour objectif d'investissement de réaliser une croissance du capital à long terme en investissant principalement sur les marchés boursiers européens.

Pour atteindre l'objectif d'investissement, le Fonds doit investir au moins 75% de son volume d'actifs net dans des actions de sociétés dont le siège se trouve dans un pays de l'Espace Économique Européen. Jusqu'à 25% de la valeur nette des actifs du Fonds peut être investie dans des actions de sociétés internationales dont le siège se situe hors de l'Espace Économique Européen.

Le processus de recherche d'investissement est basé sur une sélection fondamentale ascendante d'actions et se concentre sur des titres considérés comme ayant un potentiel de croissance. Les titres sont choisis selon le système de classement du Conseiller (par Surperformance SAS), sur la base d'une approche systématique qui utilise le "big data" (aptitude à traiter, stocker et analyser de gros volumes de données) et évalue chaque valeur mobilière en prenant en compte les chiffres antérieurs ainsi que les prévisions. Les critères définis sont, entre autres, la croissance définie comme l'évolution du revenu, la rentabilité, les finances, l'évaluation, le ratio cours/bénéfices, la prévisibilité, l'estimation des bénéfices au vu des publications passées, le potentiel, les recommandations réalisées par des analystes, le rendement, le bénéfice par action, la croissance des ventes.

Le Fonds peut également investir jusqu'à 25% de sa valeur nette d'inventaire dans des fonds d'investissement internationaux, y compris dans des fonds négociés en bourse (FNB) et des certificats, comme investissements supplémentaires ou à des fins de couverture.

Conformément à la politique d'investissement et aux restrictions, le Fonds peut détenir des liquidités et recourir à des techniques dérivées. Les techniques dérivées peuvent être utilisées à des fins de couverture ou pour optimiser la performance du fonds.

Le Fonds investira au moins à 75% dans des catégories de titres qui remplissent les critères d'éligibilité au plan d'épargne en actions (PEA) en vertu du Code monétaire et financier français. Par conséquent, le Fonds est un investissement éligible au PEA.

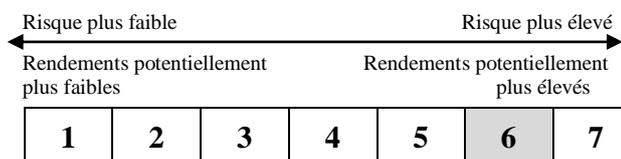
La devise de référence du Fonds est l'EUR. Le montant minimum de l'investissement est de 200 000 EUR

Les dépenses occasionnées par la vente et l'achat d'actifs sont à la charge du Fonds. Elles s'ajoutent aux pourcentages indiqués dans la section « Frais » ci-dessous et peuvent réduire le rendement du Fonds.

La totalité du revenu sera réinvesti dans le Fonds (accumulation).

Le Fonds convient aux investisseurs qui souhaitent investir à moyen ou à long terme.

Profil de risque et de rendement



Le calcul de la catégorie de risque et de rendement du Fonds est basé sur des données historiques. Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque ou du rendement futurs du Fonds. La catégorie de risque et de rendement indiquée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Même lorsqu'un Fonds se trouve dans la catégorie où le risque est le plus faible, cela ne signifie pas qu'il est dépourvu de risque.

Le Fonds peut être intégralement investi en actions et, de ce fait, se classe dans la catégorie 6. Le cours des actions peut subir d'importantes fluctuations, de sorte que des rendements élevés ainsi que de forts risques de pertes sont possibles.

Le procédé de calcul de cette catégorie ne prend pas nécessairement en compte tous les risques inhérents au Fonds. Pour des informations complètes sur les risques relatifs à ce

fonds, veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » du prospectus.

Les risques suivants n'influencent pas directement le classement du Fonds mais peuvent être importants au regard du placement dans celui-ci :

Risques liés aux investissements en actions : Les investissements en actions sont associés au risque que la société concernée devienne insolvable ou aux fluctuations du cours des actions. Le rendement des actions dépend dans une très large mesure des évolutions des marchés de capitaux, qui à son tour dépendent de la conjoncture économique mondiale et des conditions économiques et politiques spécifiques.

Risque opérationnel et risque de garde : Il existe un risque opérationnel général pour le Fonds de subir des dommages en raison d'une défaillance de processus internes, d'individus ou de systèmes, ou à la suite d'événements externes. De plus, un risque pour le Fonds d'être privé de l'accès à ses actifs peut survenir dans le cas d'actes négligents, délibérés ou frauduleux de la part du dépositaire ou sous-dépositaire.

Frais

Les frais et commissions acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de sa commercialisation et distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

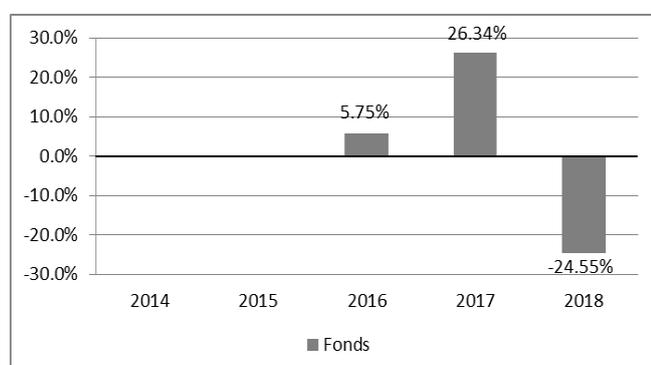
Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Frais d'entrée:	Jusqu'à 0%
Frais de sortie:	Jusqu'à 0%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital.	
Frais prélevés du Fonds sur une année	
Frais courants:	1,20% p.a.
Frais prélevés du Fonds dans certaines circonstances:	
Commission de performance:	La Société de gestion a également droit à une commission de performance supplémentaire à hauteur de 15 pourcents de la surperformance du fonds par rapport à l'indice Stoxx Europe 600, après déduction de la commission globale imputée au fonds susmentionné.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des taux maximum. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués. Les investisseurs peuvent contacter leur distributeur afin d'obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants constitue une estimation. Ce chiffre inclut tous frais de transaction pour la vente et l'achat d'actifs. Pour chaque exercice, le rapport annuel donne des précisions sur le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus.

Performances passées



En règle générale, la performance historique ne préjuge pas de la performance future. La performance est indiquée après déduction de tous les coûts et de tous les frais sauf les frais d'entrée et les frais de sortie.

Le Fonds a été lancé en 2015.

La performance historique est calculée en Euro.

Informations pratiques

- Le dépositaire du Fonds est BNP Paribas Securities Services, Succursale de Luxembourg.
- Le prospectus, les rapports annuels et semestriels, ainsi que le cours actuel des actions et des informations additionnelles relatives au Fonds (y compris les catégories d'actions supplémentaires du Fonds, si elles existent) sont disponibles pour les investisseurs gratuitement en français sur le site www.lyxorfunds.com.
- La politique de rémunération actuelle de la société de gestion relative à la stratégie de rémunération, le système de rémunération ainsi que les principes de rémunération généraux, particulièrement en ce qui concerne les éléments fixes et variables de la rémunération totale a été établie sur la base du rapport AEMF final sur les « Guidelines on sound remuneration policies under the UCITS Directive and AIFMD » (ESMA/2016/411) en application du principe de proportionnalité comme mentionné au chapitre 7 de ce rapport. En conséquence de l'application du principe de proportionnalité, aucun comité de rémunération n'a été établi. La politique de rémunération de la société de gestion est publiée sur le site <https://www.lyxor.com/solutions-de-fonds-lyxor> et disponible gratuitement sous forme papier auprès de la société de gestion.
- La législation fiscale de l'État membre d'origine du Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Lyxor Funds Solutions S.A. peut être tenu entièrement responsable de toute déclaration contenue dans ce document qui serait trompeuse, inexacte ou incohérente avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Le Fonds et sa Société de gestion sont agréés au Luxembourg et règlementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
- Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14 octobre 2019.